

Distr.  
GENERALE

E/1993/37/Add.1  
E/ECE/1284/Add.1  
13 décembre 1993

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

RAPPORT DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE

(26 novembre 1993)

1. Conformément à l'accord auquel les gouvernements des pays membres de la CEE étaient parvenus lors de la Réunion informelle spéciale du 24 septembre 1993, la Commission a tenu le 26 novembre 1993 une session extraordinaire à laquelle ont participé les représentants des pays suivants : Albanie, Allemagne, Autriche, Bélarus, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, ex-République yougoslave de Macédoine, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie. Des représentants de la Communauté européenne ont également participé à la réunion.

2. Un représentant du Bureau international du Travail (BIT) était également présent.

3. La réunion a été déclarée ouverte par le Président de la Commission, M. Bernard Miyet (France), qui a adressé la bienvenue au nouveau Secrétaire exécutif, M. Yves Berthelot.

4. La Commission a adopté son ordre du jour publié sous la cote E/ECE/1285.

Désignation d'un vice-président comme président de la Commission et élection d'un nouveau vice-président (point 2 de l'ordre du jour)

5. Le Président a félicité la CEE pour son travail et a annoncé à regret qu'ayant été nommé à de nouvelles fonctions au service de son gouvernement, il ne pouvait plus exercer les fonctions de président de la Commission.

C'est pourquoi, la session extraordinaire avait été convoquée pour désigner un vice-président comme président de la Commission pour la durée du mandat restant à courir et élire un nouveau vice-président, conformément à l'article 15 du règlement intérieur de la CEE.

6. La Commission a désigné à l'unanimité comme nouveau président de la Commission le vice-président M. L. Dembinski (Pologne) et a élu M. U. Rosengarten (Allemagne) vice-président. Ces nominations ont pris effet immédiatement.

7. Le nouveau Président et le nouveau Vice-Président ont fait de brèves déclarations à l'occasion de leur entrée en fonctions. Le Secrétaire exécutif a également fait une déclaration. Plusieurs délégations ont félicité les nouveaux membres du Bureau et le Secrétaire exécutif.

Questions diverses (point 3 de l'ordre du jour)

8. La délégation de la Fédération de Russie a rappelé les propositions faites par sa délégation à la Réunion informelle spéciale de la Commission en septembre 1993. Elle a rappelé sa proposition tendant à ce que le Président de la CEE adresse au Président de l'Assemblée générale une lettre recommandant l'application des décisions 1 (1992-S) et E (48) de la Commission concernant la question des ressources. Elle a indiqué qu'elle attendait aussi du Secrétaire exécutif qu'il adresse d'urgence une lettre au Directeur général de l'ONUDI en vue d'organiser la participation de la CEE au projet de l'ONUDI visant à réaliser une étude sur l'état de l'industrie dans les zones touchées par la catastrophe de Tchernobyl. Elle a ajouté que son gouvernement attendait aussi du secrétariat qu'il établisse des contacts au niveau de l'exécution avec le Secrétariat de l'ONU à New York concernant le rapport consacré aux aspects scientifiques et techniques de la conversion et dont le Conseil économique et social a demandé l'exécution.

9. La délégation de la Fédération de Russie a poursuivi en rappelant que son gouvernement souhaiterait que le secrétariat de la CEE prépare des contributions à la deuxième session du Forum économique de la CSCE en mars 1994 concernant l'établissement de conditions favorables au commerce et à l'investissement, ainsi que la coopération dans le domaine de la science et de la technique, en vue d'assurer le développement industriel et de renforcer la compétitivité internationale. Elle a exprimé l'espoir que le Bureau surveillerait les activités recommandées dans ces propositions.

10. Elle a de plus déclaré que son gouvernement appuyait fermement le programme d'ateliers de la CEE et s'est engagée, en dépit des difficultés financières, à organiser des activités dans ce cadre en 1994 et 1995. Concernant la question des priorités de la CEE, elle a estimé que les priorités devraient refléter les besoins réels des gouvernements des Etats membres, en particulier des pays en transition qui représentent près de la moitié des membres de la CEE. Elle a proposé que l'on étudie la possibilité de réviser ou de compléter la liste des cinq priorités en tenant compte des

intérêts de la Fédération de Russie et d'autres Etats membres, surtout dans les domaines de l'énergie, de la science et de la technique, du développement industriel, de l'industrie chimique et d'autres domaines.

11. Le Président a annoncé qu'il convoquerait la prochaine Réunion informelle spéciale de la Commission le 31 janvier 1994.

12. Le présent rapport de la Session extraordinaire a été approuvé par le Bureau de la Commission sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

-----